



COMMUNE DE CHAMPAGNEY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 3-2020

DU 10 JUILLET 2020 A 20 H 00

Présents à 20 H 00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ,
Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier
PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Présent à 20 H 11 : Martial PIOT

Absents excusés : Patrick EMERY pouvoir donné à Pierre VERNE
Stéphanie LEROY pouvoir donné à Gilles BURE

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 3 JUILLET 2020

Voté à l'unanimité.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le CM a décidé de donner différentes délégations au maire. Voté à l'unanimité.

INDEMNITÉ DU MAIRE

L'indemnité brut de fonction du maire est proposée sur la base de l'indice 1027 au taux de 20 %. Après la sortie du maire le CM a voté à l'unanimité ce taux.

INDEMNITÉS DES ADJOINTS

L'indemnité brut de fonction des trois adjoints : Martial PIOT, Noël BARBIER et Olivier PARIS est proposée sur la base de l'indice 1027 au taux de 5 % à chacun. Après la sortie des trois adjoints à tour de rôle, le CM a voté à l'unanimité ce taux pour chaque adjoint.

CRÉATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Suite à la loi N.O.T.Re, la compétence Assainissement revient à notre E.P.C.I. (établissement public de coopération intercommunal). La commune a décidé de continuer l'exploitation du service Assainissement. Par conséquence, le CM a décidé de la création d'un budget Assainissement. Voté à l'unanimité.



COMMUNE DE CHAMPAGNEY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 3-2020

DU 10 JUILLET 2020 A 20 H 00

TAXES LOCALES 2020

Le CM a décidé de ne pas modifier le taux des taxes locales. Voté à l'unanimité.

Les taux restent les suivants:

taxe sur le foncier bâti	20.00 %
taxe sur le foncier non bâti	37.00 %

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ PARTIEL DU PRÊT COURT TERME

La commune a contracté un prêt bancaire d'un montant de 180 000 EUR pour financer les travaux de toitures de l'église et de l'ancienne cure. Le CM a décidé d'effectuer un premier remboursement anticipé de 60 000 EUR. Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2020 - FORÊT

Le CM a voté à l'unanimité le budget primitif 2020 pour la forêt :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		63 842 EUR	8 745 EUR	
Prévisions 2020	158 900 EUR	114 000 EUR	24 500 EUR	33 245 EUR
TOTAL	158 900 EUR	177 842 EUR	33 245 EUR	33 245 EUR



COMMUNE DE CHAMPAGNEY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 3-2020

DU 10 JUILLET 2020 A 20 H 00

BUDGET PRIMITIF 2020 - PRINCIPAL

Le CM a voté à l'unanimité le budget primitif 2020 pour la commune :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		50 551 EUR	109 286 EUR	
Prévisions 2020	484 551 EUR	434 000 EUR	230 910 EUR	340 196 EUR
TOTAL	484 551 EUR	484 551 EUR	340 196 EUR	340 196 EUR

QUESTIONS DIVERSES

- Le fourgon communal a été refusé au contrôle technique. Le CM a décidé l'achat d'un véhicule d'occasion.
- Ajout d'un lampadaire dans la rue du ruisseau. Le maire proposera une solution technique au prochain CM.
- Après l'installation de bancs dans les abris bus, il est proposé de créer une fresque picturale dans ceux-ci. Pascal AUVERNOIS est chargé du suivi de ce dossier.
- Le maire a informé que l'ouvrier communal est en arrêt maladie. La commission médicale se réunira pour étudier son cas.

Clôture de séance 22H40.